



Comment les dépenses privées au titre de l'enseignement tertiaire ont-elles évolué dans le temps et avec quelle incidence sur les taux de scolarisation ?

INDICATEURS
DE L'EDUCATION
À LA LOUPE
DECEMBRE 2019

#72



- Dans les pays de l'OCDE, les dépenses au titre de l'enseignement tertiaire ont augmenté plus rapidement que les effectifs d'étudiants entre 2010 et 2016, entraînant une hausse des dépenses unitaires. En 2016, dans les pays de l'OCDE, les dépenses par étudiant s'élevaient en moyenne à 15 600 USD dans l'enseignement tertiaire.
- Entre 2010 et 2016, les dépenses privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire ont progressé plus vite que les dépenses publiques.
- Le taux de scolarisation dans l'enseignement tertiaire n'est pas corrélé au modèle de financement des établissements de ce niveau d'enseignement, et des niveaux élevés de dépenses privées ne riment pas forcément avec des taux de scolarisation plus faibles. Les pays affichant des niveaux élevés de dépenses privées octroient en général des aides financières publiques sous forme d'allocations ou de prêts, qui peuvent alléger la charge financière des ménages.

Les dépenses totales par étudiant dans l'enseignement tertiaire augmentent dans les pays de l'OCDE

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les dépenses annuelles par étudiant dans l'enseignement tertiaire sont supérieures d'environ deux tiers à celles par élève dans l'enseignement primaire, secondaire ou post-secondaire non tertiaire. Cet écart s'explique en grande partie par les différences intrinsèques de structures de coûts et d'offre de services : l'enseignement tertiaire comprend ainsi à la fois une composante d'enseignement et une autre de recherche, tandis que les autres niveaux d'enseignement ne proposent principalement que la partie enseignement (Ministère néo-zélandais de l'Éducation, 2006^[1]). En 2016, dans les pays de l'OCDE, les dépenses annuelles par étudiant s'élevaient en moyenne à 15 600 USD dans l'enseignement tertiaire, contre 9 400 USD par élève dans l'enseignement primaire, secondaire ou post-secondaire non tertiaire (OCDE, 2019^[2]).

Ces dernières années, les dépenses annuelles totales au titre des établissements d'enseignement ont considérablement augmenté, en particulier dans l'enseignement tertiaire. Entre 2010 et 2016, les dépenses totales au titre des établissements d'enseignement tertiaire ont ainsi enregistré une hausse de 9 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, soit une augmentation plus rapide que celle de l'effectif d'étudiants sur la même période (3 %). En comparaison, les dépenses totales au titre des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ont connu une progression plus lente, de 5 % en moyenne, tandis que l'effectif d'élèves à ces niveaux d'enseignement restait relativement stable sur la même période (OCDE, 2019^[2]).

L'augmentation des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire a compensé la baisse des dépenses publiques dans de nombreux pays

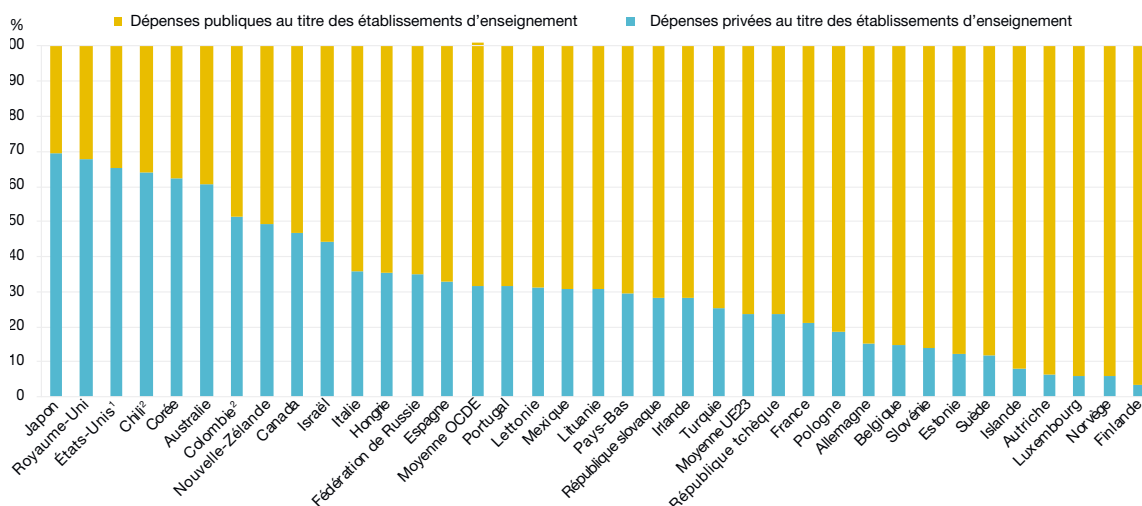
Dans un contexte d'augmentation des dépenses au titre de l'enseignement tertiaire, les responsables politiques doivent trouver le juste équilibre entre un financement par des sources publiques et la demande aux étudiants et à leur famille de couvrir une partie de ces coûts. Pour éclairer ce débat, il est essentiel qu'ils aient une bonne compréhension des coûts et bénéfices d'une formation tertiaire.

L'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire apporte un important retour sur investissement. En 2016, les coûts privés de l'obtention d'un diplôme de ce niveau d'enseignement s'élevaient, en moyenne dans les pays de l'OCDE, à 45 100 USD pour un homme et 34 800 USD pour une femme (OCDE, 2019^[2]). Toutefois, cet investissement éducatif s'avère fructueux à long terme, tant pour les hommes que pour les femmes. Les bénéfices qu'un individu diplômé de l'enseignement tertiaire peut escompter tirer au cours de sa carrière dépassent en effet les coûts qu'il aura pris en charge durant ses études. En 2016, le rendement financier privé net de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire s'élève ainsi en moyenne à 295 900 USD pour un homme et à 227 600 USD pour une femme.

Bien que dans les pays de l'OCDE, les établissements d'enseignement tertiaire soient principalement financés par des sources publiques, les dépenses privées (y compris les transferts du secteur public vers le secteur

Graphique 1 / Part des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire (2016)

Après transferts du secteur public au secteur privé (source finale de financement)



Remarque : Les dépenses internationales sont regroupées avec les dépenses publiques pour des raisons de présentation. Les transferts du secteur public au secteur privé sont inclus dans les dépenses privées au titre des établissements d'enseignement. Les prêts d'études accordés au titre du financement des frais de scolarité représentent en moyenne 73 % de ces transferts, tandis que le reste correspond aux bourses publiques.

1. Les valeurs présentées pour les États-Unis correspondent aux prêts d'études nets, et non bruts, ce qui induit donc une sous-estimation des transferts publics.

2. Année de référence : 2017.

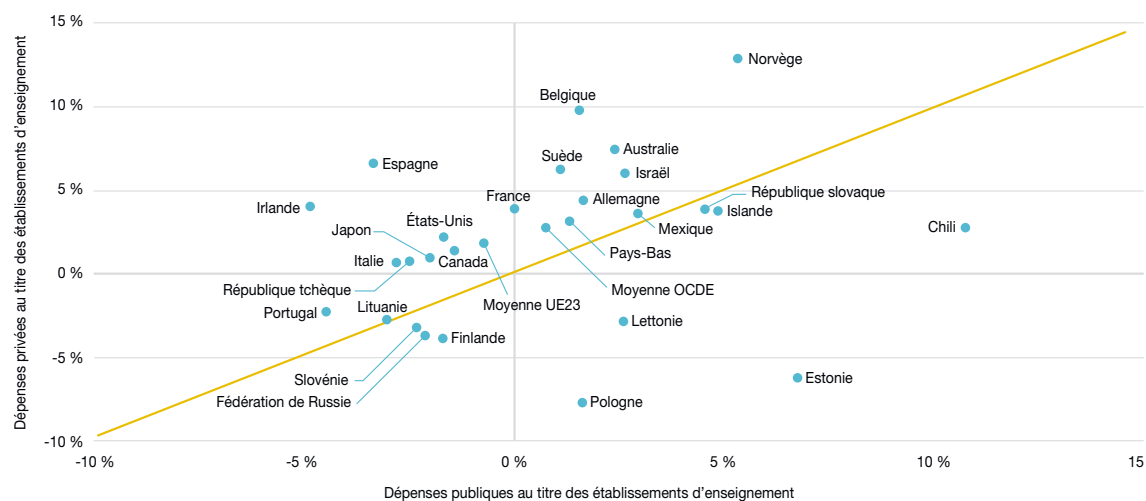
Les pays sont classés par ordre décroissant de la part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire.

Source : OCDE (2019^[2]), *Regards sur l'éducation 2019 : Les indicateurs de l'OCDE*, <https://doi.org/10.1787/6bcf6dc9-fr>, tableau C3.1.

privé) restent une source importante de financement (graphique 1). En 2016, 32 % des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement tertiaire étaient ainsi prises en charge par les ménages et d'autres entités privées (OCDE, 2019^[2]). Cette part des dépenses privées varie toutefois entre les pays. En 2016, elle allait ainsi de moins de 10 % en Autriche, en Finlande, en Islande, au Luxembourg et en Norvège, à plus de 60 % en Australie, au Chili, en Corée, aux États-Unis, au Japon et au Royaume-Uni.

Le recours aux sources de financement privées par les établissements d'enseignement tertiaire s'est accru. Entre 2010 et 2016, dans les pays de l'OCDE, les dépenses privées au titre de ces établissements ont ainsi

Graphique 2 / Taux de croissance annuel moyen des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire (2010-16)



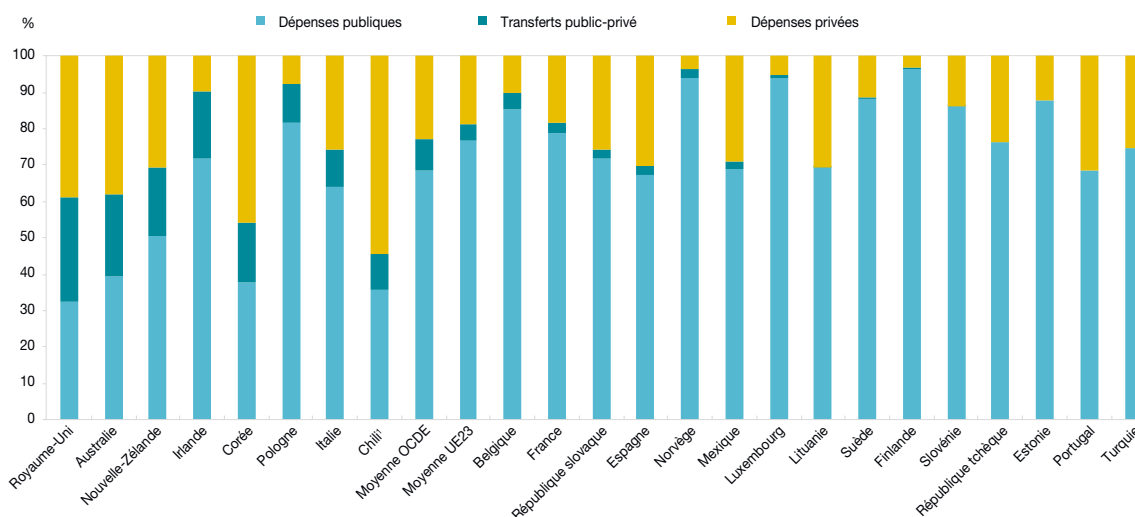
Remarque : Au-dessus de la ligne jaune, les taux de croissance annuels moyens des dépenses privées sont supérieurs à ceux des dépenses publiques. Dans ce graphique, les dépenses publiques et privées sont prises en compte à partir de la source finale de financement.

Source : OCDE (2019^[2]), *Regards sur l'éducation 2019 : Les indicateurs de l'OCDE*, <https://doi.org/10.1787/6bcf6dc9-fr>, tableau C3.3.

progressé plus vite que les dépenses publiques, avec une hausse annuelle moyenne de 3 % pour les premières, contre seulement un peu moins de 1 % pour les secondes (graphique 2). Bien qu'environ deux tiers des pays disposant de données aient connu cette progression plus rapide des dépenses privées (pays situés au-dessus de la ligne jaune dans le graphique 2), l'évolution de la part relative des dépenses publiques et privées varie néanmoins considérablement entre les pays.

Le graphique 2 regroupe les pays en quatre catégories, chacune représentée par un quadrant. Dans des pays comme l'Espagne et l'Irlande (quadrant supérieur gauche), la baisse des dépenses publiques entre 2010 et 2016 a été compensée, dans une certaine mesure, par une augmentation des dépenses privées. C'est toutefois la tendance inverse qui s'observe dans des pays comme l'Estonie, la Lettonie et la Pologne (quadrant inférieur droit), où ce sont les dépenses privées qui ont diminué, baisse en partie compensée par une hausse des dépenses publiques. Dans les pays du quadrant supérieur droit, tels que la Belgique et la Norvège, on observe à la fois une hausse des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire, bien que dans la plupart, cette progression ait été plus rapide pour les dépenses privées que pour les dépenses publiques. En revanche, dans des pays comme la Lituanie et le Portugal (situés dans le quadrant inférieur gauche), les dépenses publiques comme privées ont diminué sur la période 2010-16, en partie en raison de la baisse des effectifs scolarisés.

Graphique 3 / Répartition des transferts et des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire (2016)



Remarque : Les dépenses internationales sont regroupées avec les dépenses publiques pour des raisons de présentation.
1. Année de référence : 2017.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part des transferts public-privé.

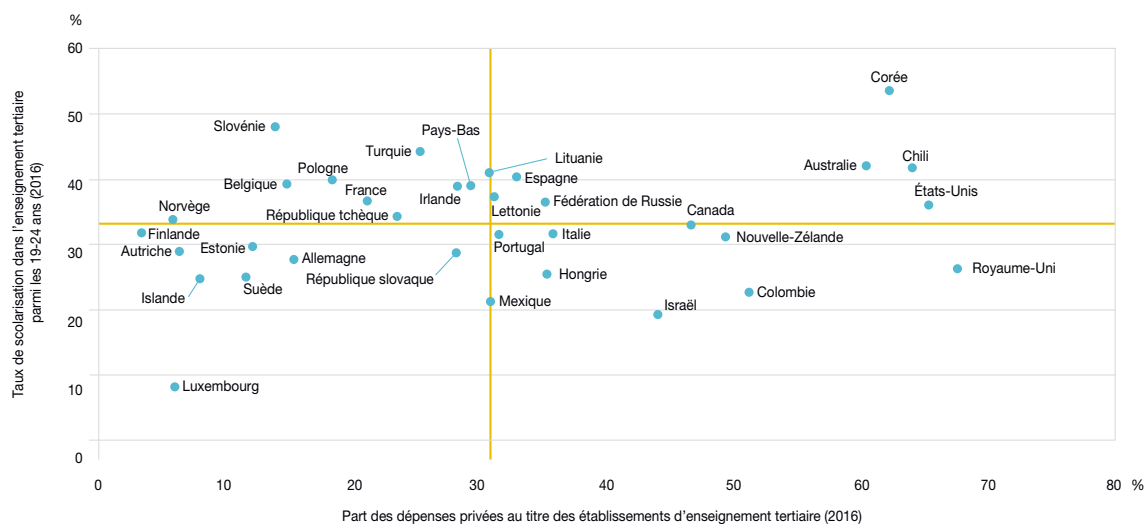
Source : OCDE (2019_[2]), *Regards sur l'éducation 2019 : Les indicateurs de l'OCDE*, <https://doi.org/10.1787/6bcf6dc9-fr>

Les taux de scolarisation dans l'enseignement tertiaire ne sont pas corrélés au modèle de financement des établissements de ce niveau d'enseignement

Les différences de part de dépenses privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire s'expliquent en partie par les niveaux de frais de scolarité demandés aux étudiants et à leurs familles lorsqu'ils souhaitent suivre ce type de formation. Si ces frais sont nuls pour les ressortissants nationaux dans les établissements publics dans environ un tiers des pays de l'OCDE disposant de données, les étudiants de licence scolarisés dans des établissements publics au Chili, aux États-Unis et au Royaume-Uni ont toutefois dû en moyenne s'acquitter de plus de 7 000 USD de frais de scolarité en 2017/18 (OCDE, 2019_[2]).

Les pays où la part des dépenses privées au titre de l'enseignement tertiaire est élevée ont en général davantage recours à des mécanismes d'aides financières publiques pour soutenir les étudiants. Généralement

Graphique 4 / Part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire et taux de scolarisation à ce niveau d'enseignement (2016)



Remarque : Les axes jaunes représentent les moyennes OCDE sur la base des données disponibles. Dans ce graphique, les dépenses privées sont prises en compte à partir de la source finale de financement.

Source : OCDE (2019_[2]), *Regards sur l'éducation 2019 : Les indicateurs de l'OCDE*, <https://doi.org/10.1787/6bcf6dc9-fr>.

sous forme d'allocations ou de bourses publiques, ces aides sont des outils importants pour augmenter l'accès à l'enseignement tertiaire et alléger la charge de son financement jusqu'à ce que les étudiants soient financièrement en mesure de l'assumer. En 2016, en moyenne dans les pays de l'OCDE, 9 % des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement tertiaire consistaient en des transferts public-privé sous la forme de bourses, allocations ou prêts garantis par l'État destinés à couvrir les frais de scolarité. Le graphique 3 montre que les pays où la part des transferts public-privé est la plus élevée sont aussi ceux où celle des dépenses privées est la plus importante. L'Australie et le Royaume-Uni constituent à cet égard de bons exemples : les transferts public-privé y représentent plus de 20 % des dépenses totales au titre des établissements tertiaires, et la part des dépenses privées y est l'une des plus élevée parmi les pays à l'étude.

Les prêts d'études semblent être une modalité d'aide financière préférée aux allocations dans la plupart des pays de l'OCDE (OCDE, 2019_[2]). Les partisans de ce type de prêts font valoir que, pour un montant donné de ressources, l'accès global à l'enseignement tertiaire est plus important lorsque le financement passe par des prêts que par des allocations ou des bourses. Les prêts transfèrent une partie des coûts de l'éducation sur ceux qui en tirent le plus de bénéfices, reflétant l'important rendement privé tiré de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire. L'application de conditions de remboursement en fonction des revenus, de plus en plus répandue dans les pays de l'OCDE, atténue les risques de défaut de paiement en indexant le montant à rembourser sur les revenus des étudiants une fois diplômés. Les opposants aux prêts argumentent, à l'inverse, que ceux-ci sont moins efficaces que les allocations pour encourager les élèves à faibles revenus à poursuivre leurs études. Ils mettent en outre en garde contre des niveaux élevés d'endettement des étudiants à l'obtention de leur diplôme, qui peuvent avoir des effets négatifs à la fois pour les étudiants eux-mêmes et pour l'État si un nombre important d'entre eux se trouvent dans l'incapacité de rembourser leurs prêts (OCDE, 2014_[3]).

Certains pays de l'OCDE ont augmenté leurs aides financières par le biais d'allocations et de prêts pour aider les étudiants à faire face à l'augmentation des coûts des études supérieures. Entre 2007 et 2017, 15 des 28 pays et économies disposant de données ont entrepris des réformes de leur politique en matière de frais de scolarité. Au Canada, en Espagne, en Estonie, en Italie et en Nouvelle-Zélande, les frais de scolarité en licence ont ainsi augmenté de plus de 600 USD, en moyenne, sur cette période, avec des hausses supérieures à 50 % en Espagne et en Italie. À l'inverse, l'Allemagne et le Chili ont mis en place des politiques visant à réduire

significativement les frais de scolarité à ce niveau d'enseignement (d'environ 500 USD), soit une réduction d'environ 80 % du total des frais de scolarité en Allemagne (OCDE, 2019^[2]).

Certains de ces pays ont aussi mis en place des réformes visant à augmenter la proportion d'étudiants bénéficiant de prêts ou d'allocations/de bourses, ou d'une combinaison des deux. Le Chili et l'Italie en sont des exemples notables. En 2007, seuls 17 % des étudiants de ces deux pays bénéficiaient d'une aide financière, des pourcentages passés en 2017 à 58 % au Chili et à 39 % en Italie, soit les deux augmentations les plus marquées parmi les pays disposant de données (OCDE, 2019^[2]).

Bien que les modèles de financement puissent jouer un rôle important dans la promotion, ou au contraire la dissuasion, de la poursuite d'études tertiaires, les données sur les taux de scolarisation à ce niveau d'enseignement dans les pays de l'OCDE n'indiquent aucune corrélation entre la part relative des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire et les taux de scolarisation à ce niveau d'enseignement (graphique 4). Les taux de scolarisation des 19-24 ans dans l'enseignement tertiaire en Norvège, en Australie et au Chili sont ainsi relativement similaires (respectivement environ 33 %, 42 % et 40 %), alors que leurs modèles de financement diffèrent considérablement, avec des sources privées représentant 6 % des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement tertiaire en Norvège, contre plus de 60 % en Australie et au Chili (graphique 4). En outre, les transferts public-privé sous forme de prêts d'études et d'allocations représentent environ un tiers des dépenses privées totales en Australie, alors que les aides publiques au secteur privé sont bien plus faibles au Chili, malgré des niveaux de financement privé tout aussi élevés.

Pour conclure

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les sources privées représentent une part importante des investissements dans les établissements d'enseignement tertiaire. Les dépenses privées au titre de ces établissements ont ainsi augmenté plus rapidement que les dépenses publiques entre 2010 et 2016, même si des variations s'observent entre les pays. Les taux de scolarisation à ce niveau d'enseignement ne sont par ailleurs pas corrélés au modèle de financement des établissements tertiaires : des niveaux élevés de dépenses privées ne sont ainsi pas nécessairement associés à des taux de scolarisation plus faibles. Enfin, les mécanismes d'aide financière sous forme d'allocations ou de prêts aident à alléger la charge financière des ménages, en particulier dans les pays où les dépenses privées au titre de l'enseignement tertiaire sont élevées.

RÉFÉRENCES :

- [1] Ministère néo-zélandais de l'Éducation (2006), *New Zealand Country Background Report*, OECD Thematic Review of Tertiary Education, OCDE, <https://www.oecd.org/newzealand/36441052.pdf> (consulté le 6 novembre 2019).
- [3] OCDE (2014), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2014-fr>.
- [2] OCDE (2019), *Regards sur l'éducation 2019: Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/6bcf6dc9-fr>.

VOIR

www.oecd.org/education/education-at-a-glance-19991487.htm
[Indicateurs de l'éducation à la loupe](#) (numéros précédents)
[PISA à la loupe](#)
[L'enseignement à la loupe](#)

PROCHAIN NUMÉRO

À quels choix les jeunes sont-ils confrontés lors de leur première inscription dans l'enseignement tertiaire ?



CONTACT:

Daniel Sánchez Serra (daniel.sanchezserra@oecd.org)

Crédit photo : © Christopher Futcher / iStock ; © Marc Romanelli / Gettyimages ; © michaeljung / Shutterstock ; © Pressmaster / Shutterstock.
Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions qui y sont exprimées et les arguments qui y sont employés ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.